



EN BREF :

- Évaluation du risque de la fusariose de l'épi du blé et de l'orge (en date du 20 juillet 2010).

## ÉVALUATION DU RISQUE D'INFECTION POUR LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ ET DE L'ORGE

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection **pour les semis réalisés à la fin de mai dans différentes régions du Québec, excluant la grande région de Montréal**. En effet, dans la grande région de Montréal et les zones avoisinantes (Montréal, Vaudreuil-Dorion, Laval, Basses-Laurentides, Lanaudière, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest, Outaouais et certains secteurs de l'Estrie), la floraison du blé et l'épiaison de l'orge ont dépassé les stades critiques pour l'infection et pour le traitement avec un fongicide. Il en est de même dans plusieurs régions où les semis n'ont pas été réalisés tardivement. Ce qui ressort des derniers jours dans les régions où les stades sensibles de développement du blé et de l'orge à l'infection primaire par la fusariose ont été dépassés, ce sont les conditions climatiques favorables au développement du champignon dans les plantes infectées.

Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être, si votre culture de blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours ou encore si votre culture d'orge est à l'épiaison.

Le blé et l'orge épiés, et qui sont en floraison ou le seront dans les prochains jours, sont sujets à l'infection. La pluie et les averses, ainsi que les températures chaudes et humides des derniers jours jumelées aux averses et à la pluie prévues pour les prochains jours dans plusieurs régions, sont propices au développement du champignon et à l'infection des céréales. **Surveillez attentivement le stade de votre culture et les conditions météorologiques et climatiques réelles qui sont spécifiques à votre situation.**

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. **De façon générale, il faut tenir compte des conditions particulières de votre site pour l'évaluation du risque d'infection, soit le stade de développement de la culture et les conditions climatiques.** Les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires sont utiles pour donner des renseignements généraux sur la fusariose (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=1679&pid=0&r=>).

Veuillez vous référer au tableau de la page suivante pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* de vos cultures pour les prochains jours.

## Niveau de risque d'infection pour la fusariose de l'épi du blé et de l'orge au Québec

Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 20 Juillet	Mercredi 21 Juillet	Jeudi 22 Juillet	Vendredi 23 Juillet	Samedi 24 Juillet
Estrie	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Mauricie	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Centre-du-Québec	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Région de Québec (rive nord et rive sud)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Beauce	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Charlevoix	Élevé	Élevé	É-Moyen	É-Moyen	Moyen
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Abitibi	Élevé	É-Moyen	Élevé	Élevé	Élevé
Témiscamingue	Élevé	Moyen	Élevé	Élevé	Élevé
Bas-Saint-Laurent (Montmagny)	Élevé	Élevé	É-Moyen	Élevé	É-Moyen
Bas-Saint-Laurent (La Pocatière, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles)	Élevé	Élevé	Moyen	É-Moyen	Moyen
Rimouski/Mont-Joli	Élevé	Élevé	Moyen	É-Moyen	M-Faible
Témiscouata	Élevé	Élevé	M-Faible	Moyen	M-Faible
Vallée de la Matapédia	Élevé	Élevé	É-Moyen	É-Moyen	M-Faible
Matane	É-Moyen	Élevé	Moyen	Moyen	M-Faible
Gaspésie	Élevé	Élevé	É-Moyen	É-Moyen	M-Faible
Gaspésie (Baie-des-Chaleurs)	Élevé	Élevé	É-Moyen	É-Moyen	M-Faible

### Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

T-Élevé : Très élevé

Élevé

É-Moyen : Élevé à moyen

Moyen

M-Faible : Moyen à faible

Faible

T-Faible : Très faible

- : Données insuffisantes



## Traitement contre la fusariose de l'épi du blé ou de l'orge avec un fongicide

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Le **FOLICUR 432<sup>MD</sup> F** (tébuconazole) est homologué **pour le blé seulement**. Le **PROLINE<sup>MD</sup> 480 SC** (prothioconazole) est homologué pour le **blé et pour l'orge**. Il s'agit de fongicides systémiques à large spectre. **Veillez suivre les directives d'utilisation prescrites par le fabricant**. Consultez les étiquettes et les directives du fabricant qui sont déposées sur le site de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) :

FOLICUR<sup>MD</sup> 432 F : [http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=10857](http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=10857)

PROLINE<sup>MD</sup> 480 SC : [http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=11767](http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=11767)

Vous pouvez aussi obtenir de l'information pertinente sur le site Web de Bayer à l'adresse suivante : <http://www.bayercropscience.ca>.

L'usage d'autres fongicides est homologué par l'ARLA, mais certains produits ne semblent pas disponibles :

BRAVO<sup>®</sup> 500 (chlorothalonil), de Syngenta : [http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=7200](http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=7200)

BRAVO 720 (chlorothalonil), de Syngenta : [http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=16885](http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=16885)

ECHO 720 (chlorothalonil), de Sipcam Agro USA, Inc./Distribué par United Agri Products Canada Inc. : [http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=18187](http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=18187)

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : [Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Marilyn Boutin, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 33 – grandes cultures – 20 juillet 2010**

